

Vos questions / nos réponses

## Cannabis et décrochage scolaire ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/12/2014 16:22

Bonjour,

dans le cadre de notre tpe (travaux personnels encadrés) en classe de première ES, nous abordons le thème de la consommation de cannabis. Nous aurions besoin de renseignements et documentation sur le lien entre la consommation de cannabis et le décrochage scolaire.

Pourriez-vous si possible nous orienter dans notre travail, car malgré nos recherches, nous nous retrouvons assez limité dans les informations collectées.

Merci par avance, dans l'attente de votre réponse

---

**Mise en ligne le 08/12/2014**

Bonjour,

Nous pouvons vous conseiller de consulter certains sites officiels tels que l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), l'Institut National de Prévention d'Education pour la Santé (INPES), ou l'Institut de Veille Sanitaire (l'INVS) (vous trouverez des bulletins de veille sanitaire).

Nous pouvons également vous proposer des références qui parlent directement des usagers réguliers de cannabis et qui donnent des chiffres issues d'une étude sur la consommation des jeunes de 17 ans. Il s'avère d'après ces études, en effet, qu'il y ait plus de consommateurs réguliers chez les jeunes déscolarisés ou chez les jeunes en formation alternée en comparaison des jeunes élèves de l'enseignement général.

Si vous parvenez à les trouver (peut-être sur le site de l'OFDT) :

« le cannabis données essentielles » sous la direction de Jean-Michel Costes de 2007 édité par l'OFDT (chap 4 p42).

« Les drogues à 17 ans » de Beck.F rapport escapad 2005 édité en 2007 à l'OFDT.

Voici également 2 liens vers un ouvrage d'une part et un article du figaro d'autre part portant sur une étude à ce sujet:

[http://superieur.deboeck.com/titres/28816\\_2\\_0/9782804102050-le-cannabis-en-questions.html](http://superieur.deboeck.com/titres/28816_2_0/9782804102050-le-cannabis-en-questions.html)

<http://etudiant.lefigaro.fr/vie-etudiante/news/detail/article/les-jeunes-fumeurs-reguliers-de-cannabis-particuliere>

Nous vous souhaitons bonne continuation dans vos travaux.

Cordialement.